

PREFECTURE DE L'AIN

Bourg en Bresse, le 15 juin 2006

direction
départementale
de l'Équipement
Ain



service
Grands
travaux

atelier
Prospective
Transport

affaire suivie par : Thierry Bernasconi – 555p25
tél. 04 74 45 63 15 - fax 04 74 45 62 35
prospective-transports.dde-ain@equipement.gouv.fr

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 12 avril 2006 me sollicitant pour exprimer une contribution dans le cadre du débat public que vous animez sur le thème de la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien.

Bien que le département de l'Ain ne soit pas a priori parmi les plus impliqués par la thématique de ce débat, l'importance du sujet traité est telle que mes services se sont sentis fortement concernés en manifestant un intérêt tout particulier sur ce dernier, tant en terme de prise de connaissance de la documentation alimentant ce débat, de grande qualité, qu'en terme de participation à certaines des réunions publiques que vous avez animées à Lyon.

Pour ce qui concerne votre première question concernant notre perception du fonctionnement actuel et futur du système de transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien :

Il est clair que cet axe présente une configuration sans doute unique sur le territoire national en terme de concentration, dans un espace limité et géographiquement contraint, de flux de transports intenses et en forte progression et d'une densité importante d'occupation humaine, que ce soit pour l'habitat ou pour les activités. Une telle configuration, à laquelle s'ajoutent à la fois des risques naturels et une forte sensibilité environnementale, exacerbe les dysfonctionnements du système de transports, que ce soit en terme de gêne à la mobilité ou en terme d'impacts et de nuisances.

Accueil du public
8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

23 RUE BOURGMAYER
BP 410
01012 BOURG EN BRESSE
CEDEX
téléphone :
04 74 45 62 37
télécopie :
04 74 45 24 48
mél. service-grands-
travaux.dde-ain
@equipement.gouv.fr

*Pour toute information à caractère général ou réclamation,
vous voudrez bien écrire à DDE de l'Ain, à l'attention du médiateur*

Comme le montre clairement votre documentation, les perspectives d'évolution tendancielle prévisible de cette situation sont particulièrement préoccupantes et justifient une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés pour que des mesures soient mises en oeuvre pour y remédier.

L'importance toute particulière du problème me paraît orienter le débat vers une échelle plus globale car les enjeux principaux nous paraissent liés aux stratégies générales des transports à l'échelle nationale et même européenne.

Pour ce qui concerne votre deuxième question concernant les orientations à prendre par l'Etat, dans le respect des 3 piliers du développement durable, afin de remédier à cet état de fait :

L'importance des dysfonctionnements prévisibles et l'échelle de leur genèse qui dépasse largement le seul périmètre du débat me paraissent, en terme de stratégie à mettre en oeuvre, devoir exclure totalement une fuite en avant prolongeant les stratégies passées.

Certes des mesures de régulation du réseau existant sont susceptibles dans une première étape d'apporter quelques améliorations.

Sans doute faudra-t-il en outre maintenir une stratégie raisonnée de développement des infrastructures routières en la limitant toutefois aux projets devant être considérés indispensables pour éviter l'asphyxie à court terme ou pour reporter les nuisances lorsque le contexte humain est trop prégnant. Pour ce qui concerne les projets intéressant le département de l'Ain, c'est le cas par exemple pour le contournement autoroutier ouest de Lyon (C.O.L.) et pour le "bouclage" de l'itinéraire A48 – A51.

Cependant la résolution durable de cette problématique très globale passe sans aucun doute par des stratégies en rupture par rapport aux stratégies passées :

- en terme de développement massif des modes de transports alternatifs (ferroviaire, fluvial et maritime). Parmi les projets concernant le département de l'Ain, le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (C.F.A.L.), le projet de branche Sud du TGV Rhin Rhône constituent des éléments majeurs dans le sens de la résolution durable des problèmes de transports.
- en terme de progrès technologique
- en terme de contrainte forte sur la mobilité routière
- enfin et surtout en terme de modifications des comportements de nos concitoyens à une échelle qui dépasse très largement le périmètre du débat pour se rapprocher de l'échelle nationale et même européenne.

C'est surtout par la conjonction de l'ensemble des types de mesures que la réussite pourra être espérée avec, sans aucun doute, une implication sans commune mesure par rapport à ce que l'on a connu dans notre histoire récente.

Pour ce qui concerne votre dernière question sur l'acceptabilité des mesures proposées par l'Etat :

Les nécessaires stratégies à mettre en oeuvre en rupture avec les stratégies passées, nécessitent entre autres un changement radical des comportements de nos citoyens rendant sans doute très délicate l'acceptabilité des mesures proposées.

C'est sans doute l'objectif essentiel de ce débat qui appelle à une forte communication, pour interpeller le plus grand nombre, en expliquant clairement que l'on n'a pas vraiment d'autre choix que de mettre au point des stratégies alternatives.

Les récentes augmentations massives du coût du pétrole, bien au delà des hypothèses prises en compte par votre dossier, sont là entre autres, pour apporter un argument supplémentaire en faveur d'une telle stratégie.

En outre dans le cadre de la conclusion de ce débat pourrait éventuellement être envisagée une suite à l'échelle nationale.

Espérant avoir apporté une contribution utile à votre démarche,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet,

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Pierre-Henri VRAY



Monsieur le président
de la commission particulière
du débat public sur la
politique des transports vallée du Rhône
et arc languedocien
26 boulevard Saint-Roch
84000 AVIGNON